

**Entrée en vigueur – Règlements 2024-739-280, 2024-739-281,  
2024-741-5, 2024-741-6 et 2024-738-16**

Prenez avis que le règlement **2024-739-280** intitulé : « **Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'agrandir la zone Hb-224 à même une partie de la zone Ha-231 afin d'inclure le lot 2 624 784 du cadastre du Québec** » adopté le 2 avril 2024 est entré en vigueur le 13 mai 2024, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis le certificat de conformité à son égard;

Prenez avis que le règlement **2024-739-281** intitulé : « **Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre l'usage c10 « Commerce de récréation intérieure » mais uniquement les bingos avec bar et restaurant comme usage complémentaire dans la zone Ca-209** » adopté le 2 avril 2024 est entré en vigueur le 13 mai 2024, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis le certificat de conformité à son égard;

Prenez avis que le règlement **2024-741-5** intitulé : « **Règlement amendant le règlement de construction numéro 2013-741 afin de modifier les dispositions pour les fondations monolithiques** » adopté le 2 avril 2024 est entré en vigueur le 13 mai 2024, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis le certificat de conformité à son égard;

Prenez avis que le règlement **2024-741-6** intitulé : « **Règlement amendant le règlement de construction numéro 2013-741 afin de modifier l'annexe A pour remplacer l'édition du code national du bâtiment, version Québec** » adopté le 2 avril 2024 est entré en vigueur le 13 mai 2024, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis le certificat de conformité à son égard;

Prenez avis que le règlement **2024-738-16** intitulé : « **Règlement amendant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2013-738 afin de modifier certaines dispositions dans le but de modifier l'application du code national du bâtiment, version Québec** » adopté le 2 avril 2024 entre en vigueur le jour de la présente publication.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au Service des affaires juridiques de la Ville.

Le 14 mai 2024  
(U-2024.32)

M<sup>e</sup> Lynda-Ann Murray, greffière